



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5101983

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 20/10/2025 10H22 C:004400 I:13992
V/REF : 40132
V/Email reçu le Lundi 20/10/2025 à 10H22

SDC 'Le Bellevue Tour'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

V/REF.IMM. 205
IMMEUBLE : LE BELLEVUE TOUR
41/43 BD EDOUARD HERRIOT
4, BOULEVARD DOC GALLAVARDIN
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 24 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N41 BLD E HERRIOT - JOINDRE M CHERIFI TEL *06 69930397*

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE TRAINASSE EN CHARGE DANS LE LOCAL A POUBELLES +
LOCAL DE MÉNAGE

Donneur d'ordre : Mme N. PUDDU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 20/10/2025 A 15H00 :
RECUPERATION DES CLES A LA REGIE
ARRIVEE SUR PLACE - LES CLES NE DONNENT PAS ACCES
LA REGIE VA CONTACTER M. CHERIFI POUR OUVRIR LES PORTES

LE 23/10/2025 A 13H45 :
DEBOUCHAGE ET CURAGE HAUTE PRESSION DE LA TRAINASSE DANS LA CAVE SUR
ENVIRON 10ML
CONTROLE ECOULEMENT - RIEN A SIGNALER

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 24/10/25 à 08H04 M. O. PAUTET

MP LGESTION Email envoyé le 20/10/25 à 17H00 M. O. PAUTET

MERCI DE BIEN VOULOIR NOUS COMMUNIQUER LES COORDONNEES DE M. CHERIFI
POUR PRISE DE RENDEZ-VOUS

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage
de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5101983

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
2,00	H.Ouvrier Qualifié Curage le 20/10	1	67,40	134,80
2,50	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 23/10	50	170,03	425,07
TOTAL H.T.				588,99
T.V.A. a 10,00%				58,89
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>647,88</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.